

Désignation jury 2022-2023

Composante : MEDECINE ET PHARMACIE

DISPOSITIF PASSERELLE

Accès direct en 2^{ème} ou 3^{ème} année des études médicales, pharmaceutiques ou de sage-femme au titre de l'année universitaire 2023-2024

Vu l'arrêté du 15 février 2021 modifié relatif aux modalités d'admission directe en 2^{ème} ou 3^{ème} année des études médicales, pharmaceutiques ou de sage-femme

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes en date du 20 mai 2016 déléguant aux directeurs.trices de composantes la compétence relative à la nomination des jurys d'examens,

Le directeur de la composante médecine, soussigné Olivier PALOMBI et le directeur de la composante pharmacie, soussigné Michel Sève désignent les personnalités ci-dessous mentionnées en qualité de :

Noms - Prénoms		Fonctions exercées dans le cadre de l'enseignement
Président		
☞ Olivier PALOMBI	PU-PH	Doyen de l'UFR de Médecine
Membres		
☞ Michel SEVE	PU-PH	Doyen de l'UFR de Pharmacie
☞ Lionel DI MARCO		Directeur de l'Ecole de Maïeutique
☞ Chrystèle CHAVATTE		Enseignant Département de Maïeutique
☞ Chantal DUMESTRE	PU-PH	Enseignante Médecine
☞ Christian RIGHINI	PU-PH	Enseignant Médecine
☞ Marine PEUCHMAUR	MCU	Enseignante Pharmacie
☞ Pierre CAVAILLES	MCU	Enseignant Pharmacie

Date et signature des directeurs des composantes Médecine et Pharmacie

La Tronche, le

Michel SEVE
Doyen de la Faculté de Pharmacie

Olivier PALOMBI
Doyen de la Faculté de Médecine